



Programme de formation

**ENGINS DE CHANTIER**  
**Selon la recommandation 372M**

**Personnes  
concernées**  
**Pré requis**

- Les opérateurs chargés d'utiliser des engins de chantier.
- Aptitude médicale.
- Etre âgé de 18 ans minimum.

**Durée**

- 1 à 5 jours soit 7 à 35 heures  
(en fonction du niveau des participants et du matériel utilisé)

**Objectifs  
pédagogiques**

- Etre capable d'utiliser les engins de chantier en sécurité.

**Moyens  
pédagogiques**

- Supports écrits et numériques
- Livret stagiaire
- Documents réglementaires des organismes de prévention
- Documents techniques, notices fabricant

**Contenu**

Théorie :

- Connaissance de base du code la route.
- Devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier.
- Technologie et connaissance de l'engin de chantier.
- Risques inhérents au fonctionnement de l'engin.
- Les règles de conduite.

Pratique :

- Vérifications de l'engin.
- Conduite, circulation et manœuvres.
- Maintenance.

**Evaluation**

- Evaluation théorique : sous forme d'un QCM
- Evaluation pratique : mise en situation selon les thèmes abordés dans la recommandation 372M de la CNAMTS
- Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) ou Attestation de formation sanctionnant le résultat des évaluations théoriques et pratiques.